AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2027

Avis public est par la présente donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal du Village d'Abercorn a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026**,** une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

Les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit.

Lundi le 18 janvier à 19 h
Lundi le 8 février à 19 h
Mardi le 9 mars à 19 h
Lundi le 5 avril à 19 h
Lundi le 3 mai à 19 h
Lundi le 7 juin à 19 h
Lundi le 5 juillet à 19 h
Lundi le 9 août à 19 h
Lundi le 13 septembre à 19 h
Lundi le 4 octobre à 19 h
Lundi le 1er novembre à 19 h
Lundi le 6 décembre à 19 h
Lundi le 13 décembre à 19 h 30

Les séances auront lieu à l'hôtel de ville situé au 10, rue des Églises Ouest à Abercorn.

Donné à Abercorn, ce 18 novembre 2026

Maike Storks
Directrice générale adjointe et greffière adjointe